

Lettre ouverte à Madame Ségolène Royal

A propos de l'École, vous avez eu 3 idées de génie.

Bernard COLLOT,

37 ans d'enseignement en classe unique,

fondateur de la Fédération de l'École rurale, de l'Association Européenne de Défense de l'Éducation de Proximité,

directeur de recherches des Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication,

membre de l'ICEM, des CEMEA, de l'ACEPP

essayiste auteur de « *Une école du 3^{ème} type ou la pédagogie de la mouche* » ed L'Harmattan, « *Du taylorisme scolaire à un système éducatif vivant* » ed Odilon,

<http://perso.orange.fr/b.collot/b.collot/>

Je ne suis pas un de vos fans, pas plus d'ailleurs que du PS, pas plus d'ailleurs que d'aucun parti politique : cela fait près d'un siècle que ce qu'on appelle « parti politique » a perdu la principale raison qui pouvait justifier son existence et éventuellement l'adhésion : concevoir et proposer un système d'organisation d'un ensemble d'humains qui puisse apporter à chacun l'existence et une meilleure existence... Dans la mesure où l'on estime que le système dans lequel on vit et qui nous fait vivre ou mourir, ne peut répondre à cette seule raison qui puisse justifier un système.

Sans l'offre d'une perspective à atteindre, à quoi peut-on adhérer ? Et il y a belle lurette que plus aucun parti n'a la capacité soit de produire une telle pensée, soit d'en défendre une. Ils vont même jusqu'à s'en protéger en reléguant tous ceux qui ont eu cette audace, des Rousseaux aux Saint Simon en passant par les Fourier et autres Proudhon dans le ghetto des « utopistes » ou dans l'enfer des « idéologues ». Et quand on veut se défendre de ces dangereuses propensions, on cite bien sûr l'échec du communisme en oubliant que le communisme a d'abord et surtout éliminé les organisations qui naissaient justement des idées utopistes, que ce soit en Russie, en Espagne. Et, bien avant, l'histoire de la commune de Paris, détruite parce que cela marchait, démontre s'il le fallait que penser d'autres systèmes n'a rien à voir avec l'utopie.

Si un parti doit aussi tâcher de conquérir le pouvoir pour que ce qu'il défend puisse être mis en œuvre, puis, une fois au pouvoir, s'il doit mettre au point des stratégies qui à terme permettent de conduire à la société qu'il défend, s'il n'a pas une perspective à atteindre cela n'est alors que la bataille de personnes qui veulent en remplacer d'autres. Et si avec les uns on peut avoir « un petit peu plus de », avec les autres « un petit peu moins de », la société en place reste identique, avec les SDF ou les chômeurs dont elle a besoin et dont elle se nourrit. Et vous savez aussi bien que moi que c'est lorsque celles et ceux qui nourrissent un système qui convient à une seule petite minorité prennent conscience de cela, qu'il y a explosion. Ce n'est plus alors qu'un problème cybernétique et d'entropie.

C'est du système éducatif, qui est mon domaine, dont je voulais vous entretenir. Et nous sommes bien dans une impasse strictement identique :

Il s'agit bien d'un « système » qui est inclut avec d'autres systèmes (agriculture, industrie, transports...) dans le macro-système sociétal dont il contribue, comme les autres, à être ce qu'il est. Si les systèmes vivants (cellules, animaux, plantes, humains, sociétés sociales, fourmilières...) se sont bâtis uniquement par interaction avec leur environnement, les systèmes sociétaux dans lesquels nous sommes enfermés sont tous bâtis artificiellement, eux, sur des concepts. D'ailleurs, devant les risques de plus en plus grands d'implosions, on se réfugie derrière les avis des concepteurs desdits systèmes, ceux qui ont la cote depuis quelques décennies étant ceux qu'on appelle « économistes ». Ce sont ces concepts qui dirigent la planète, concepts inchangés depuis des siècles... puisque la petite minorité qui les crée en bénéficie. Le problème devient insoluble quand les systèmes ne répondent plus à ce que l'on pensait qu'ils faisaient et l'on a beau mettre « un peu plus de » ou « un peu moins de », rien n'y fait. Et le système éducatif en est un magnifique exemple.

Vous qui êtes passée par l'Éducation Nationale, avez bien dû constater que, quoi que vous fassiez, quoi que d'autres aient pu faire ou feront, le système éducatif ne cesse de démontrer son inefficience, n'arrive

pas à intégrer les modifications proposées (loi d'orientation et instructions de 1989 par exemple). Les plus cohérents sont les dirigeants actuels qui, manifestement, se satisferaient de ce à quoi il aboutit et a toujours abouti, mais de façon moins visible : système ségrégationniste qui filtre et trie de façon convenable les enfants suivant leur origine sociale et les besoins de la machine économique (à la convenance bien sûr des bénéficiaires de cette machine). Le seul problème qui se pose à eux aussi, c'est que le concept de transmission des savoirs sur lequel est conçue l'école n'aboutit pas non plus suffisamment à leur transmission à des privilégiés.

Je ne vais pas développer ici ce que vous pourrez trouver dans mes livres, mais il est incroyable qu'au PS, parti de pouvoir, aucune réflexion, à propos des concepts sur lesquels pourrait s'étayer un autre système éducatif n'aient jamais été faite. Soit sur le problème purement technique de la construction des apprentissages, soit sur la finalité d'un système qui reste, dans vos projets, dramatiquement identique à celui qui satisfait encore une société ultra libérale. C'est d'autant dramatique que, parmi tous les systèmes qui s'imbriquent pour verrouiller cette société, le système éducatif pourrait être celui qui peut commencer à changer sans trop de bouleversements immédiats. Encore faudrait-il qu'une autre conceptualisation et une autre perspective aient pu être envisagées. On garde le système tel que, en pensant qu'avec quelques ingrédients supplémentaires ou quelques coupes cela va s'arranger. Tout est bloqué.

Bloqué ? Peut-être pas.

Dans votre précampagne, vous avez intuitivement tiré deux ou trois bouts de ficelles qui pourraient bien faire dérouler tout le peloton si ces intuitions étaient vraiment mises en œuvre. Vous avez émis des idées qui, en systémique, pourraient faire évoluer le système éducatif vers une transformation radicale, donc conceptuelle, mais graduelle. Je dis bien « faire évoluer » parce qu'il est encore impensable d'imaginer qu'un État quelconque puisse brutalement remplacer un des systèmes le composant par un autre fonctionnant dans une logique radicalement différente. Or, la logique tayloriste dans laquelle est inscrit le système éducatif français est terriblement rigide et incompatible avec des transformations qui pourraient le faire se rapprocher des modèles les plus performants comme le modèle finlandais. Ce qui explique l'impossibilité à laquelle se sont heurtés tous les gouvernements successifs, et surtout ceux de gauche, pour tenter d'insuffler quelques réformes pédagogiques dans une machine qui les a toutes rejetées. C'est en cela que les 3 idées que vous avez émises sont géniales bien que ne semblant avoir aucun rapport avec un changement de système. Elles rentrent dans ce que l'on appelle l'approche systémique : quels ingrédients peut-on apporter qui induisent une auto-transformation du système (la transformation alors ne vient plus d'une puissance extérieure mais du système lui-même).

1/ Carte scolaire : pouvoir choisir la pédagogie pratiquée

J'ai été un des premiers et rares enseignants à réagir favorablement à vos propos (voir Rebonds, Libé du 12.11.06 : <http://education3.canalblog.com/archives/2006/09/07/2627066.html> puis quelques textes sur mon blog : <http://education3.canalblog.com>). Contrairement à la plupart de ceux qui voudraient voir évoluer la carte scolaire, c'est bien la liberté de choix des parents que je défendais mais dans la même proximité. Pas la liberté de choisir un public scolaire plus tranquille ou un quartier mieux fréquenté. Le choix de la pédagogie pratiquée.

La première des raisons que j'invoquais était celle de la démocratie : la caractéristique essentielle de l'Éducation nationale est de constituer un État dans l'État. Celle de chaque école est d'être un territoire où des enfants et des ados sont captifs (obligation scolaire et carte scolaire), occupé par des fonctionnaires au pouvoir absolu (liberté pédagogique) et soumis à aucun contrôle, aucun contre pouvoir, en particulier de ceux qui les subissent, enfants, ados et parents.

Tant que l'ensemble de la population visée par l'école (école primaire et collèges) constituait une classe culturellement analphabète et socialement inférieure, elle a pu subir sans broncher ce que l'on ne peut que qualifier de totalitarisme (« *Loin d'être l'alliée de l'école, la famille pauvre est son ennemie. C'est l'école qui dicte aux adultes les comportements à adopter vis-à-vis des enfants auxquels ils ont donné la vie, qui dicte aux adultes les comportements à adopter pour se comporter comme familles, comme parents d'élèves* »¹ Les « hussards noirs de la République » étaient alors les seuls détenteurs d'un savoir, donc d'un pouvoir, dans les villages ou quartiers où ils exerçaient.

¹ Anne Quérien : *L'École mutuelle, une pédagogie trop efficace*. Ed. Les empêcheurs de penser en rond.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Cette « liberté pédagogique », qui permet à chaque enseignant (en toute indépendance, même à l'intérieur du même établissement) d'exercer sa fonction comme il l'entend sur des enfants qui ne peuvent être ailleurs, n'est plus acceptable pour des parents citoyens qui peuvent de plus en plus... penser eux aussi ! Maintenant qu'un nombre de plus en plus important de citoyens sait ou est apte à comprendre qu'une pédagogie n'est pas neutre et qu'on ne connaît pas LA recette qui permet d'apprendre, ce pouvoir n'est plus acceptable. Et il devient malsain.

S'il est encore maintenu quelque temps, d'abord sous prétexte qu'aucun État ne peut donner des directives concernant les méthodes d'apprentissage parce que lui, comme ses experts, les ignorent, ensuite parce qu'actuellement aucune organisation instituée ne permet à d'autres que les enseignants de participer à l'élaboration des stratégies éducatives², il ne peut être tolérable que s'il est contrebalancé par le pouvoir accordé aux parents de choisir parmi des pédagogies alors « proposées » et non « imposées ». Et voilà où la modification de la conception de la carte scolaire devient passionnante :

Il ne s'agit plus de permettre une fuite vers d'autres territoires scolaires mieux cotés mais de permettre que, dans la même proximité, il y ait la possibilité de choix entre deux établissements pratiquant des pédagogies différentes.

Et c'est relativement facile :

D'abord parce qu'au regard de la polémique instigué par l'actuel ministre de l'EN et quelques-unes de ses éminences grises³, il apparaît au moins qu'il n'y a pas mille pédagogies différentes mais seulement deux grands groupes :

- Celui que l'on peut qualifier des pédagogies classiques fondées sur la transmission des savoirs du maître à l'élève y compris pour le b a ba, l'enseignement frontal, l'exécution pure et simple des consignes dictées par l'enseignant ; l'enseignement est centré sur les matières à enseigner.
- Celui que l'on peut qualifier des pédagogies modernes (de type Freinet ou Montessori) où est fait appel à l'activité, l'initiative, la créativité de l'enfant et de l'adolescent ainsi qu'à la coopération quant au fonctionnement des classes et établissements ; l'enseignement est centré sur l'élève et les élèves.

Il faut remarquer que ce groupe des pédagogies modernes (qui datent quand même d'un bon siècle !) comprend actuellement un nombre infime d'établissements (de certaines classes uniques subsistant aux deux lycées autogérés) et que, comme par hasard, tous donnent entière satisfaction aux usagers. Comme par hasard aussi, aucun n'a été évalué (la seule évaluation en cours concerne l'école Freinet de Mons en Bareuil sur une initiative de l'Université de Lille... et tous les indicateurs, de la violence aux résultats scolaires sont très positifs).

Le seul choix qui serait donc proposé aux parents serait celui entre ces deux types de pédagogie. Dans les années 70, des expériences avaient été tentées de scinder un ou deux macro établissements primaires en deux écoles autonomes dont l'une développant une pédagogie moderne (par exemple à La Gravière à Lyon). Malheureusement ces expériences ont butté sur une autre liberté insensée du monde enseignant : celle de pouvoir postuler sur un poste en se moquant éperdument des spécificités dudit poste. Partout les équipes sont ainsi démantelées peu à peu.

Pour que l'on puisse aboutir à une autre conception de la carte scolaire, il suffirait donc que **dans la même proximité** (quartier, bourg, regroupements pédagogiques ruraux) soit adopté le principe que, **peu à peu**, on puisse disposer du choix entre deux types d'établissements, autonomes et différents dans leur approche pédagogique.

Sachant qu'en ce qui concerne les pédagogies modernes, très méconnues aussi bien par les parents que les enseignants, la demande dans un premier temps serait loin d'être massive, sachant que la coupure des gros établissements en deux unités autonomes peut se faire instantanément et sans frais, la transformation de la carte scolaire se ferait naturellement progressivement (approche systémique).

Sachant aussi qu'il est prouvé que la taille des structures est une des causes de la violence et rend en même temps impossible son traitement (que ce soit suivant des méthodes coercitives ou coopératives), dédoubler ainsi une bonne partie du parc scolaire urbain ne serait que du bon sens au regard du problème que l'on veut traiter.

² Voir *Du taylorisme scolaire à un système éducatif vivant*, Ed Odilon

³ Je suppose que vous devez savoir que les conseillers sur lesquels Gilles de ROBIEN sont quelques enseignants qui n'ont jamais appris à lire à personne et qui tentent d'effacer des échecs professionnels notoires et reconnus, parfois par eux-mêmes.

Sachant enfin que dure depuis qu'existe l'école obligatoire une polémique sans fin entre deux grands choix pédagogiques dont on sait qu'ils ne sont pas neutres⁴, ni sur le plan des apprentissages, ni sur le plan sociétal (citoyenneté), cette modification de conception de la carte scolaire permettrait, sans qu'il soit besoin de réformes immédiatement controversée ou non appliquée, que se dégage peu à peu une orientation de par l'usage (il n'y a aucune raison de penser qu'en France on serait moins pragmatique qu'en Finlande).

Serait également touchés un certain nombre d'habitus enseignants : les projets d'établissements peuvent alors prendre du sens et de l'ampleur, et surtout aucun établissement ne pourrait alors fonctionner sans qu'il se constitue une équipe autour d'un projet global, cohérent et visible. D'une part l'équipe est beaucoup plus facile à former (choix des enseignants) lorsque l'approche pédagogique dans laquelle elle va devoir se situer est précisée, d'autre part elle est pérennisée puisqu'il n'est plus possible alors à un enseignant qui n'accepterait pas approche et projet d'y postuler. Mine de rien, cela permettrait de substituer la liberté stratégique de l'équipe à la sacro sainte et inacceptable liberté pédagogique des individus... et en même temps on responsabilise la fonction parce qu'alors se sont des équipes qui doivent assumer collectivement les effets de leurs stratégies.

La plupart des enseignants craignent ce qu'ils considèrent alors comme une confrontation ou une compétition. Ils oublient alors qu'en permettant aux parents de faire un choix, ceux-ci assument alors un peu plus avec eux la coresponsabilité du choix... au bénéfice du projet et surtout de l'enfant. Ceci a été démontré, d'abord dans les succès des établissements privés, ensuite dans pas mal de classes uniques, en particulier celles qui ont résisté à l'éradication, et aussi dans certains pays où existe cette possibilité : à Gand, en Belgique, il existe cette panoplie d'approches pédagogiques offertes⁵. Il a été également prouvé que le choix des parents est beaucoup plus hétérogène qu'on ne l'imagine et surtout qu'ils ont bien la capacité de l'effectuer en connaissance de cause ; quelle que soit leur origine sociale. Par exemple, à Gand, pour scolariser son enfant dans une de la quinzaine d'écoles Freinet (groupe des pédagogies modernes), il faut s'inscrire sur une liste d'attente de parfois plusieurs années. Mais il n'empêche que ces écoles à pédagogie moderne comportent un pourcentage équivalent d'enfants des classes sociales privilégiées et d'enfants émigrés, une bonne partie de ces derniers ne parlant pas le flamand en y entrant (émigrés turcs surtout).

Une transformation de la conception de la carte scolaire aurait donc des effets qui vont bien au delà d'une répartition des effectifs scolaires.

2/ L'action d'éduquer se fait essentiellement dans l'établissement qui est aussi un lieu de vie

Vous avez lancé un second pavé dans la mare lorsque vous avez parlé de maintenir les enseignants un peu plus longtemps sur leur lieu de travail. Et vous avez eu une levée de boucliers quasi unanime. Si l'on excepte ceux qui passent effectivement beaucoup de temps dans l'établissement (essentiellement dans le primaire), ces hauts cris méritent d'être examinés autrement qu'en acceptant l'affirmation qu'un enseignant travaille beaucoup... chez lui.

Votre proposition, ou plutôt votre interrogation, soulève deux points jusqu'à maintenant soigneusement étouffés.

Le premier concerne la remise en cause de la pratique enseignante admise comme seule valable : 1/ préparation d'un cours (de leçons) et des exercices attendant à ce cours, 2/ développement du cours et exécution des exercices, 3/ correction des exercices et préparation d'un autre cours et d'autres exercices.

Dans l'établissement, tout enseignant n'a donc, professionnellement, que la deuxième phase à effectuer. Son temps de service en présence des enfants ou ados se résume à cela en particulier pour le secondaire. D'ailleurs quelle a été leur principale observation à votre remarque ? « *Dans les établissements il n'y a pas de salles, voire de bureaux, où l'on pourrait faire tranquillement nos préparations et nos corrections* ».

Il semble évident que lorsque vous leur demandiez de rester plus longtemps, il devait bien s'agir de faire... autre chose, en particulier avec les élèves. Or, cet « autre chose », très peu d'enseignants pensent qu'il va servir aussi aux apprentissages dont ils ont la charge, à l'amélioration des résultats scolaires. Le

⁴ Freinet a fait l'objet dans les années 20 d'une attaque d'une incroyable violence de la part de la droite et de l'extrême droite et... du parti communiste !

⁵ Depuis les années 70 sous l'instigation alors d'un élu socialiste. L'expérience perdue, les municipalités de droite ayant simplement freiné l'expansion des écoles freinet mais sans les remettre en cause.

monde enseignant est tellement enfermé dans cette pensée unique sur la conception de la transmission des savoirs, qu'après avoir produit de « l'échec scolaire », il ne peut pas imaginer autre chose que de prolonger la même pratique dans des cours particuliers ! Parce que, je ne sais si c'est fortuit, mais vous avez lié la prolongation du temps sur le terrain à ce que vous avez appelé « le scandale des cours privés... donnés par les enseignants du public » !

En somme, votre pavé pose le problème de cet « autre chose » qui pourrait bien être nécessaire et, par voie de conséquence, est-ce qu'il ne faudrait pas s'interroger sur la valeur du tryptique « préparation, leçon/exercices, correction ? Poser la question étant déjà d'y répondre !

Le deuxième point met en exergue, lui, que si les professionnels restent dans l'école, lieu de travail, moins de 24 heures pour le primaire, moins de 20 heures pour le secondaire, les enfants et adolescents, eux, y passent pour la plupart plus de 50 heures⁶ par semaine en moyenne : l'obligation scolaire, liée à l'obligation du travail salarié, des parents fait que les enfants et les ados sont pour la plupart « captifs » de l'école de 8 heures du matin (quand ils n'ont pas à prendre de transport scolaire bien avant) jusqu'à environ 18 ou 18h30, heure à laquelle les parents peuvent les récupérer au retour du travail. A croire que personne n'a encore saisi que c'est dans l'école que les enfants passent l'essentiel de leur vie en construction, ou, pour les moins privilégiés encore, dans l'école et dans la rue.

Peut-on continuer à faire semblant de croire que d'un côté des adultes puissent tenir à un certain confort dans la conduite de leur travail et de l'autre ne pas s'inquiéter que les jeunes, cibles de ce travail, soient condamnés à passer une partie de leur vie assis à une table ou tournant dans une cour bétonnée sans se préoccuper de ce qu'ils pourraient faire d'autre ?

L'école, simple lieu de travail pour les professionnels est un lieu de vie pour les enfants et ados. Penser qu'il n'y a pas interférence entre, la qualité de la vie qui y est possible ou non, et l'action des professionnels qui y exercent un pouvoir, relève de la cécité.

Il semblerait raisonnable de penser que les professionnels de l'enseignements, qui plus est fonctionnaires de l'État, aient conscience à la fois des conséquences de l'obligation scolaire et de l'ensemble des paramètres dont dépendent les apprentissages et sur lesquels ils pourraient agir différemment... s'ils faisaient autre chose que préparer, réciter, corriger.

Le problème que vous avez soulevé avec les « 35 heures de présence » n'est donc pas que les enseignants ne travaillent pas assez mais qu'ils pourraient travailler différemment. C'est ce qui les rapprocherait d'ailleurs des pays en pointe dans les enquêtes PISA. **Et si on doit se poser le vrai problème de ce que devraient faire des enseignants dans l'établissement, il faut bien se poser également la question de ce que peuvent y faire des enfants et des ados qui y passent bien plus de temps que... leurs enseignants ! et de ce qu'ils peuvent y faire, entre autres avec leurs enseignants !**

3/ Le regard des citoyens (« les jury citoyens »)

La troisième proposition concerne ce que vous avez suggéré à propos des « jury citoyens ». Ce n'était pas spécifique à l'école. Et pourtant c'est peut-être là que l'on pourrait presque parler de l'urgence de leur création. Un des gros problèmes du système éducatif français, c'est l'État dans l'État constitué par l'école, je l'ai déjà abordé à propos de la carte scolaire. S'il est impossible d'accepter dans un État démocratique la liberté d'action sans contrôle d'une partie de ses fonctionnaires, cela l'est encore plus lorsque le pouvoir de ces fonctionnaires s'exerce sur un public mineur, captif et « capturés » à d'autres citoyens (parents) que le même État n'hésitera pas à accuser de ses propres échecs.

Et se faisant on se trouve dans l'impossibilité de résoudre de façon efficace le problème de la relation et de la collaboration parents/école dont on est enfin conscient qu'elle est indispensable.

Il n'y aura pas d'école du XXIème siècle en France si l'on n'arrive pas à résoudre de façon à la fois démocratique et éducative la relation école/parents en ne dissimulant pas qu'il y a un réel problème de partage des responsabilités mais aussi des pouvoirs, les unes n'allant pas sans les autres. Il ne s'agit pas d'un problème de confiance mais bien d'organisation institutionnelle. Or, actuellement, le monde enseignant s'arque toute sur son indépendance absolue qu'il prend pour de l'autoprotection, le monde parental n'ose pas encore partir à l'assaut de la forteresse. Mais il n'échappe à personne qu'il y a de plus en plus de réactions violentes. On les catalogue comme celles d'irresponsables en oubliant un peu vite

⁶ Et, ce temps est prolongé à la maison par un certain nombre d'heures consacrées aux devoirs. Tous les travaux récents montrent à quel point la réflexion française sur la transmission des savoirs est aberrante... et prouvée inefficace !

que, lorsqu'il n'existe pas de lieu d'échanges et de paroles, l'agressivité, quelle qu'en soit sa forme, est la seule réaction possible, certains disent même nécessaire. Ce qui est valable pour les enfants, les jeunes, l'est tout autant pour les adultes, les citoyens.

Ce mur infranchissable posé entre enseignants et parents est d'autant moins acceptable et dangereux que l'action professionnelle des premiers est encore basée sur l'incertitude et elle le sera probablement encore longtemps (Ah ! si l'on savait exactement comment tout le monde apprend et comment apprendre à tout le monde !). Et il est reconnu que l'acte d'apprentissage est d'autant plus efficace qu'il y a collaboration entre tous les adultes qui vivent autour de l'enfant.

Votre idée de « jury citoyen », même si le terme de « jury » n'est pas très pertinent, appliquée à l'école serait donc bien un premier pas, d'abord vers l'introduction de la démocratie et de la responsabilisation dans le bastion scolaire, ensuite vers une autre conception de l'élaboration des stratégies scolaires dans une coresponsabilité enseignants parents.

Imaginer que, deux ou trois fois par an, chaque équipe pédagogique de chaque établissement soit tenue de présenter aux parents d'élèves les résultats des stratégies choisies et les évolutions envisagées pour les améliorer, ceci n'aurait rien d'incongru ni de révolutionnaire, ni même de dangereux pour les enseignants.

Finalement, vos trois idées sont très cohérentes et complémentaires.

Conclusion

Il n'est pas étonnant que ces 3 idées, lâchées au vent dans la précampagne, aient été immédiatement taxées de simplistes, voire de réactionnaires ou de dangereuses, par toute la classe politique comme par ceux directement concernés. Comme par hasard, il s'agit bien de 3 idées qui, nécessairement, sont porteuses de transformations profondes du système éducatif et du système politique et sociétal en général. Et qui dit transformation dit changement des positions de chacun dans ledit système ! changement des habitus ! Je ne répéterai pas la phrase trop connue « *Des changements, oui, à condition qu'ils ne changent rien !* ». Le fameux « bon sens » n'est accepté que lorsqu'il va... dans le bon sens de ce qui est en place !

Il est également facile d'entrevoir que les autres systèmes dont dépend la société pourraient eux aussi être le théâtre de transformations systémiques du même type, ne serait-ce qu'à partir du même constat que pour l'école : l'expansion des structures en macrostructures les conduit toujours à l'implosion (agriculture, industrie, économie, aménagement du territoire, organisation politique etc.)

Que va-t-il se passer si vous êtes élue ? on sait bien que c'est le gouvernement avec l'Assemblée nationale qui font lois et politique et non pas le Président de la République, contrairement à ce que les médias (et aussi vous-même !) nous font croire. Les appareils politiques seront toujours là. Les appareils de l'État aussi. Pourrait-on imaginer que ces 3 petites idées que vous avez exprimées puissent prendre vraiment corps dans ces machines et ces esprits ? Et que les transformations du système proviennent finalement d'un bon sens provocateur ? Malheureusement, on ne peut que rêver ! Vous m'aurez au moins fait rêver quelques minutes !

Bué, le 2007-01-25

Bernard COLLOT

Impasse du Riou

18300 BUE

02 48 54 03 48

bernard.collot1@orange.fr